

Formation des enseignant·es : encore une occasion ratée ? Quand des député·es s'intéressent à la formation des professeurs des écoles...

Une mission parlementaire vient de publier son rapport sur le recrutement*, l'affectation et la mobilité des enseignants et enseignantes du 1^{er} degré. Certaines des remarques et propositions concernent la formation des enseignant·es du 1^{er} degré (FDE).

Hormis la proposition de déplacer le concours en fin de L3 en conditionnant le statut de fonctionnaire stagiaire à l'obtention d'un master, le rapport acte deux conceptions de la formation : une licence (éventuellement pluridisciplinaire) avant un concours (dont on ne sait rien, sauf qu'il pourrait disparaître) puis une « école de professionnalisation » pour former « de véritables ingénieurs de la pédagogie » ou bien une « école de formation » qui, dès la fin du lycée et en cinq ans, « dispenserait une formation rémunérée en contrepartie d'un engagement au service de l'État ». La mission semble également hésiter sur le statut des étudiant·es : moyens d'enseignement (comme aujourd'hui) ou « en renfort » (faut-il comprendre « en surnombre » ?) dans les écoles...

Ces visions antagonistes ne masquent pas les impensés : Quelle articulation entre les différentes voies de formation existantes, ces nouveaux parcours et l'« école » qui sont envisagés ? Quelles conséquences sur les viviers d'étudiant·es des licences actuelles et sur les équipes qui assurent la FDE dans les INSPÉ et les autres composantes des universités ?

Nul doute que ces collègues apprécieront tout particulièrement la proposition de création d'une véritable « école de la formation » ! Mépris ou méconnaissance ? Selon une fâcheuse habitude, ces propositions ne s'appuient sur aucun bilan outillé et alignent les lieux communs. Dans le contexte d'une dégradation chronique de la FDE, le SNESUP-FSU attend mieux que des fausses oppositions éculées et contre-productives (entre théorie et pratique, université et métier, disciplinaire et professionnel, etc.).

Pour le SNESUP-FSU, l'amélioration de la FDE passe par :

- un financement des études ;
- des stages conçus comme temps effectifs de formation et non de substitution aux titulaires ;

* Ce rapport a été rédigé par C. Rilhac (Renaissance) et R. Arenas (LFI-NUPES) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/affaires-culturelles/missions-de-la-commission/mi_flash_recrutement et <https://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/503121/4889307/version/1/file/Mission+flash+recrutement+mobilite%C3%A9+enseignants+-+communication.pdf>

- une entrée réellement progressive dans le métier, y compris après le concours et avec de la formation sur le temps de service devant élèves ;
- le maintien du concours comme mode normal de recrutement ;
- une formation visant l'acquisition de savoirs et savoir-faire disciplinaires spécifiques du métier, didactiques et pédagogiques.

Il faut pour cela redonner toute leur légitimité aux équipes, restaurer la démocratie dans les instances (poids des élu·es), respecter des règles de recrutement transparentes, en particulier pour les personnels en service partagé, dégager du temps pour le travail collectif au sein des équipes plurielles, reconnaître à la hauteur des besoins toutes les activités liées à la formation. En somme, redonner aux équipes les moyens pour agir ! ■

Paris, le 29 novembre 2022

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr